**Plaidoyer pour une meilleure gestion de la forêt de Valbonne (Gard)**

La forêt de Valbonne est une forêt domaniale dans laquelle on trouve une des rares hêtraies relictuelles sous climat méditerranéen. Elle est aussi composée de magnifiques futaies de chênes pubescents (*Quercus pubescens*) mêlés de chêne rouvre (*Q. petraea*) avec du houx (*Ilex aquifolium*) en sous-bois. La hêtraie a été mise en place lors du dernier réchauffement climatique comme l'ont montré des études scientifiques récentes. Certaines de ces essences sont très probablement représentées par des populations locales adaptées au climat méditerranéen, dont la sécheresse estivale ; elles pourront servir de réservoir génétique pour de futurs aménagements sylvicoles dans des sites aux caractéristiques climatiques comparables.

Il s’agit en outre d’un site inclus dans le réseau Natura 2000 et ses habitats ont été classés prioritaires parmi les habitats de la directive Habitats-Faune-Flore. Une telle continuité forestière est susceptible d’avoir en outre contribué à l’installation d’une faune vertébrée (oiseaux) et invertébrée (insectes xylophages) originales. Le sol forestier actuel est aussi hérité d’une longue histoire et possède des qualités biologiques certaines qu’on ne peut détruire en quelques mois de mauvaise gestion de ce patrimoine.

La gestion de cette forêt publique est assurée par l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre d’un document d'aménagement qui prévoit des coupes en futaie jardinée et en conversion des vieux taillis en futaies irrégulières sur souche dans le but de maintenir un état boisé permanent et d'éviter une pénétration importante de lumière dans les sous-bois, en accord avec le document d'objectifs du site Natura 2000.

Pourtant cette forêt fait actuellement l'objet d'une exploitation ne respectant pas le plan d'aménagement, en particulier du fait d’une gestion par coupes rases et par "cloisonnements d'exploitation" très serrés comme on le voit très nettement sur les photos transmises. Les écologues forestiers ne peuvent que s’émouvoir devant un tel gâchis dans la gestion de cet héritage.

La valeur patrimoniale de cette forêt ancienne ne fait aucun doute tant au niveau national qu'international. C'est pourquoi nous vous demandons (au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Environnement, tutelle double de l'ONF) d’intervenir pour faire cesser au plus vite ces exploitations très préjudiciables à ce site majeur et que le prochain aménagement en prévoie expressément la protection.

Bruno de Foucault

Docteur ès sciences naturelles

Phytosociologue

Co-auteur de *Flora Gallica*

Président du conseil scientifique du conservatoire botanique national du Massif central et membre des conseils scientifiques des conservatoires botaniques nationaux de Bailleul, de Brest, des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, du Bassin parisien et Sud-Atlantique

